

**MODÈLE DE CANDIDATURES POUR LES INSTANCES DISCIPLINAIRES  
MANDATURE 2020-2024**

Chacun de ces organes se compose de dix membres choisis, notamment, en raison de leur compétence d'ordre juridique ou en matière d'éthique et de déontologie.

Les candidatures doivent être adressées à la Fédération au moins trente (30) jours avant la date des élections accompagnées du bulletin de casier judiciaire n°3 (dont la date devra être postérieure au 8 juillet 2020) par pli Recommandé avec demande d'Avis de Réception, soit au plus tard le **9 septembre 2020**.

Le Président de la Fédération, les Présidents de ses organes déconcentrés (Ligue Motocycliste Régionale et Comité Motocycliste Départemental) ainsi que les membres du Comité Directeur de la Fédération ne peuvent être simultanément membres d'un de ces organes disciplinaires.

1. **Tribunal National de Discipline et d'Arbitrage** : 10 postes

2. **Cour d'Appel Nationale** : 10 postes

Je soussigné(e) : NOM ..... Prénom .....

Demeurant : .....

Code Postal : |.....| VILLE : .....

Adresse mail : .....

Licence N° : |.....| Club ..... Dépt du club |.....|

Déclare être candidat(e) au :

Tribunal National de Discipline et d'Arbitrage

Cour d'Appel Nationale

Fait à ..... le ..... 2020

Signature

*Attention : pour être recevable, la candidature doit être adressée par Pli Recommandé avec Demande d'Avis de Réception, accompagnée du bulletin de casier judiciaire n°3 (dont la date devra être postérieure au 8 juillet 2020), au plus tard le **9 septembre 2020** au siège de la Fédération, 74 avenue Parmentier – 75011 PARIS, le cachet de la poste faisant foi.*